

Conseil municipal. Rythmes scolaires : le retour à 4 jours validé

LIBERTÉ CAEN | jeudi 13 juillet 2017

593 mots

Ecole : retour à 4 jours de classe

La 1^{re} adjointe Dominique Hansen explique que, suite à la concertation et à la collaboration avec les parents d'élèves et les professeurs, la décision a été prise de revenir à la semaine de 4 jours comme avant la réforme : « **L'évaluation du projet existant a été réalisée en mars. C'était compliqué de mettre en oeuvre tous les ateliers surtout quand il manquait un intervenant. On avait touché la limite des interventions. On était déjà passés à deux jours d'activités au lieu de 4. Les enfants étaient fatigués et les intervenants pas forcément qualifiés, surtout au niveau de la sécurité. Dès qu'il faisait beau dehors, ils ne pensaient qu'à sortir et les intervenants n'avaient pas l'autorité des enseignants pour les garder sur l'activité.** »

Le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) qui a rendu une réponse positive le 7 juillet.

Frédéric Loinard, maire, ajoute : « **De plus, il fallait garder une cohérence entre les 3 communes de Ouistreham, Colleville-Montgomery et Saint-Aubin-d'Arquenay** ». Quant aux activités qui fonctionnaient bien et qui avaient des résultats comme la sophrologie, une réflexion est en cours pour essayer de les conserver sur la pause méridienne.

Sectorisation dans la Communauté Urbaine

Le découpage en 4 zones de la Communauté Urbaine de Caen la mer laisse carte blanche aux communes pour se réunir à l'intérieur de chaque zone. Il s'agit de mutualiser les moyens, les personnels et les droits de tirage. Le maire Frédéric Loinard ne cache pas que les réunions se multiplient et que la question est compliquée : « **Biéville-Beuville propose de rassembler les 8 communes, Colleville-Montgomery, Saint-Aubin-d'Arquenay, Hermanville, Périers-sur-le-Dan, Mathieu, Bénouville et Lion-sur-Mer. Nous pourrions aussi proposer de nous réunir entre communes littorales, Ouistreham, Lion, Hermanville, nous et intégrer Bénouville et Saint-Aubin-d'Arquenay qui gardent une cohérence par rapport au canal.** »

Les discussions vont bon train mais Dominique Hansen ne se montre pas du tout satisfaite par ces décisions qui doivent être prises dans l'urgence : « **Tout va très vite et on n'a pas toutes les réponses. On avait garanti aux agents que pendant 3 ans ils resteraient sur leurs communes. Quel est l'avenir de notre directeur des services techniques alors que Caen la mer vient d'embaucher 4 ingénieurs pour les 4 zones.** » Et l'ensemble du conseil d'estimer que les postes auraient pu être proposés en interne aux communes.

Transfert à Caen la mer

Décidément, la Communauté Urbaine n'a pas fini de contrarier Dominique Hansen : « **Nous avons transféré pour 5 000 € de gros matériel. Le remplacement est assuré par la communauté urbaine mais pour les réparations, nous avons eu des informations contradictoires ! On nous a affirmé par écrit que les réparations étaient assurées par la CU avant de nous annoncer que c'était une erreur !** » Les tondeuses de la ville nécessitant des réparations urgentes, le conseil municipal a voté pour une augmentation du droit de tirage qui passe de 91 000 € à 101 000 €. Dominique Hansen précise : « **On n'a pas une vision très claire. Nous avons manqué de chance et nous étions arrivés à la limite de notre droit de tirage** ».